

FRANCE – Campagne de contrôle 2004-2005

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/01/2006

La DGCCRF a recherché la présence fortuite de PGM dans les semences conventionnelles [1] : 109 contrôles ont été effectués (dont 106 assortis de prélèvements répartis en 49 lots de semences de maïs "grain", 3 lots de maïs doux, 18 lots de soja et 36 lots de colza d'hiver). 82 prélèvements étaient d'origine française, 24 lots importés (Hongrie, Autriche, Slovaquie) et de pays tiers (Chili, Etats-Unis, Turquie et Roumanie). Sur les 109 échantillons, "l'analyse a révélé la présence de traces d'un OGM, non autorisé à la culture en Europe, à hauteur de 0,1 % dans un seul des échantillons prélevés : le lot a aussitôt été réexpédié vers l'un des dépôts de l'entreprise en Italie". Interrogée par Inf'OGM, la DGCCRF considère comme "non divulgable" le type d'OGM incriminé.

[1] <http://www.finances.gouv.fr/DGCCRF/...>